



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Web : www.munsar.ca

Aux citoyennes et citoyens de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 423-6-2024

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 7 JANVIER 2025, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 423-6-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 423-1990 AFIN DE DIVISER LA ZONE U-501 EN DEUX PARTIES, CRÉANT LES ZONES U-501-A ET 501-B ET MODIFIANT LE NOMBRE MAXIMAL DE LOGEMENTS DANS LA ZONE U-501-A.

CE RÈGLEMENT A REÇU UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC DE MATAWINIE LE 19 FÉVRIER CONSÉQUEMMENT IL ENTRE EN VIGUEUR À CETTE DATE.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE VINGT-CINQ.

ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(RÈGLEMENT NUMÉRO 423-6-2024)**

JE, SOUSSIGNÉ, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE VINGT-CINQ.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT DE PUBLICATION À
SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE MARS
DEUX MILLE VINGT-CINQ.**



ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE